



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Politique et réglementation

Question écrite n° 13232

### Texte de la question

M Henri Bayard appelle à M le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre que, lors du tout récent congrès national de l'UNAC, il a brossé un tableau des différentes revendications du monde combattant en chiffrant les différentes demandes et en précisant que, dans une période de rigueur, il convenait de faire des choix et un calendrier. Il lui demande comment il envisage d'établir ce calendrier et sur quel délai il pense aussi qu'un certain nombre de revendications pourraient obtenir satisfaction.

### Texte de la réponse

Reponse. - La préparation de projet du budget du secrétariat d'Etat pour 1990 est l'occasion de proposer au Gouvernement les mesures prioritaires et catégorielles souhaitées par ses ressortissants. Cependant, au stade actuel, il est prématuré de prévoir celles qui pourraient être retenues, selon un calendrier encore à déterminer en accord avec les associations.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bayard Henri](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13232

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère attributaire :** anciens combattants et victimes de guerre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mai 1989, page 2295